



Le 8 octobre 2026

à

Monsieur le Ministre de l'Économie, des
Finances et de la Souveraineté industrielle,
énergétique et numérique.

Monsieur le Ministre de l'Action et des
Comptes publics.

Objet : préavis de grève sur la période du 14 octobre au 31 décembre 2026

Messieurs les Ministres,

Lors du CSA ministériel du 6 juillet 2026, la Fédération des Finances CGT vous a de nouveau solennellement alertés sur la situation des personnels, des services et des missions des Ministères économiques et financiers.

Depuis plusieurs années, les politiques d'austérité et de réduction obsessionnelle de la dépense publique frappent toujours plus le monde du travail en général et les fonctionnaires en particulier, et mettent toujours moins à contribution les plus riches et les grandes entreprises. Cela se traduit par des restructurations, réorganisations, suppressions d'emplois et remises en cause des implantations territoriales qui détruisent progressivement le Service public. Cela conduit à une dégradation continue des conditions de travail des personnels et des collectifs de travail, mais aussi des conditions d'exercice de nos missions, pourtant essentielles à la société.

Ces reculs inacceptables sont particulièrement prégnants pour les personnels des ministères économiques et financiers, tant elles et ils sont à la pointe de l'exemplarité des « réformes », des suppressions d'emplois et la variable d'ajustement des politiques budgétaires :

- dégradation du pouvoir d'achat et stagnation des rémunérations, avec notamment l'érosion continue de la valeur du point d'indice et l'écrasement des grilles indiciaires,
- projet de suppression de près de 300 postes aux Finances en 2027, qui s'ajoutent à une réduction massive de plusieurs dizaines de milliers d'emplois depuis de trop nombreuses années,
- lignes directrices de gestions qui institutionnalisent l'arbitraire et détruisent non seulement les règles de gestion, mais plus globalement la Fonction publique de carrière,
- droits/conquis des agentes et agents attaqués,
- carrières et promotions entravées,
- dégradation des conditions de travail et multiplication des situations de souffrance, de perte de sens et d'épuisement professionnel. Avec des situations dramatiques pouvant aller jusqu'aux suicides. Avec certaines catégories de personnels plus particulièrement touchées, comme les personnels en situation de handicap qui rencontrent encore de nombreux obstacles à leur inclusion,
- projets d'ampleur de transformation du réseau, de manière incessante et simultanée, et leurs conséquences en termes de suppressions d'emplois, de dégradation des conditions de travail, d'exercice des missions et de recul du Service public économique et financier de proximité,
- transformations numériques et recours croissant à l'intelligence artificielle qui se traduisent par une dégradation des missions ou de nouvelles réductions d'effectifs,
- dégradation dans toutes les Directions du dialogue social et des conditions de son exercice, notamment par l'attaque des droits d'intervention des personnels et de leurs représentantes et représentants.

Ce que revendique la Fédération des Finances CGT, c'est exactement l'inverse ! Nous considérons qu'il est indispensable de rompre avec ces politiques conduites depuis des décennies et d'engager une autre politique pour les Ministères économiques et financiers, fondée sur le renforcement du Service public, des emplois, des missions et des droits des personnels. Cela passe par le refus de l'austérité et la mise en place d'un budget de justice fiscale et sociale.

Nous revendiquons notamment :

- le renforcement des moyens humains et budgétaires des Administrations, permettant d'exercer pleinement nos missions, de lutter efficacement contre la fraude, d'assurer les missions fiscales, douanières, de protection et de régulation économiques, de contrôle et de répondre aux besoins de la population,
- l'arrêt des suppressions d'emplois et un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires et de recrutement pour répondre aux besoins,
- l'arrêt des restructurations et réorganisations engagées dans les différentes directions, la défense et le renforcement des missions et implantations territoriales,
- l'amélioration immédiate des conditions de travail, la protection de la santé et de la sécurité des personnels et la prise en compte effective des risques professionnels et environnementaux, en commençant par la mise en place d'urgence de mesures pérennes permettant d'adapter les conditions de travail aux conséquences du changement climatique et aux épisodes climatiques extrêmes,
- une augmentation immédiate et significative des rémunérations, comprenant la revalorisation de la valeur du point d'indice et l'attribution de 400 euros en points d'indice,
- le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2000, l'indexation automatique de la valeur du point d'indice sur l'indice des prix de l'INSEE, ainsi que l'intégration pluriannuelle des primes dans le traitement indiciaire,
- une véritable politique de revalorisation des carrières et des qualifications par la mise en place d'un plan ministériel digne de ce nom,
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes et une véritable reconnaissance des qualifications et des filières à prédominance féminine,
- Un encadrement et une maîtrise démocratique des transformations numériques et du recours à l'intelligence artificielle, ainsi que la garantie que ces transformations ne se traduisent ni par des suppressions d'emplois ni par une dégradation des missions,
- Un véritable dialogue social, fondé sur des droits nouveaux d'intervention permettant la prise en compte des revendications des personnels et de leurs représentantes, représentants,
- l'abrogation des réformes des retraites,
- une sécurité sociale à 100% pour toutes et tous.

La Fédération des Finances CGT constate que ces alertes et revendications demeurent, pour l'essentiel, sans réponse. C'est pourquoi, conformément aux dispositions législatives et réglementaires relatives à l'exercice du droit de grève dans la Fonction publique, elle dépose un préavis de grève couvrant la période du mercredi 14 octobre 2026 à 0 heure au jeudi 31 décembre 2026 à 24 heures.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels, actifs, actives et personnels contractuels, relevant des Ministères économiques et financiers, de leurs directions, services, établissements et organismes concernés par le présent préavis, quels que soient leur statut, leur catégorie, leur lieu d'affectation ou leur fonction.

La Fédération des Finances CGT appelle les personnels des Ministères économiques et financiers à se mobiliser et à utiliser ce préavis pour participer à toutes les initiatives, rassemblements, actions et mouvements de grève décidés pendant sa période de validité. Elle demande l'ouverture immédiate de véritables négociations pour obtenir satisfaction sur ces revendications.

Veuillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de notre détermination syndicale..

Pour la Fédération des Finances CGT

Le Secrétaire général,

Benoît Garcia

